

RAPPORT D'ACTIVITÉ de la DILCRAH



**20
—
22**

SOMMAIRE

Entretien avec Sophie Élezéon	3
Les chiffres clés de l'année 2022	4
Les événements marquants de l'année en images	8
La DILCRAH agit pour plus de fraternité	12
L'État, les collectivités locales et la société civile mobilisés pour la fraternité	15
Les agents publics formés pour mieux protéger les citoyens et accompagner les victimes.....	21
L'éducation, la culture et la recherche, maillons indispensables à la lutte contre la haine	24
La DILCRAH présente au plan européen et international	29



Entretien avec Sophie Élezéon Préfète, Déléguée interministérielle

**10 ANS
APRÈS LA
CRÉATION
DE LA DILCRAH,
QUEL BILAN**

TIREZ-VOUS DE SON ACTION ?

En dix ans, la place prise par Internet et les réseaux sociaux dans notre vie quotidienne a transformé la diffusion des messages haineux et l'action pour les contrer. La délégation est désormais plus présente sur la toile : aux côtés des acteurs du monde numérique pour « changer les codes et promouvoir le civisme en ligne » et sur le front, à travers la veille active et le signalement des contenus illicites. En 2016, les missions de la DILCRAH ont été élargies à la lutte contre la haine anti-LGBT+ et notre équipe a été renforcée par la création d'un pôle dédié avec un chef de pôle et une chargée de mission. Ces évolutions ont également nécessité l'augmentation de nos moyens financiers avec le doublement, depuis 2017, des crédits qui nous sont alloués.

QUELS ONT ÉTÉ LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022 ?

2022 a été une année dense. En interne, nous avons été mobilisés sur l'élaboration du plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine, à la demande de la ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de l'égalité des chances et de la diversité. Nous avons organisé une table ronde nationale sur les crimes de haine anti-LGBT+ pour finaliser le rapport rendu sur ce thème au Conseil de l'Europe, dans le cadre du suivi de ses recommandations sur le sujet.

En novembre, j'ai conduit la délégation française lors de l'audition de la France par l'ONU, dans le cadre de l'examen des rapports périodiques rendant compte de l'application

de la Convention internationale pour l'élimination des discriminations raciales, que la France a ratifiée en 1971.

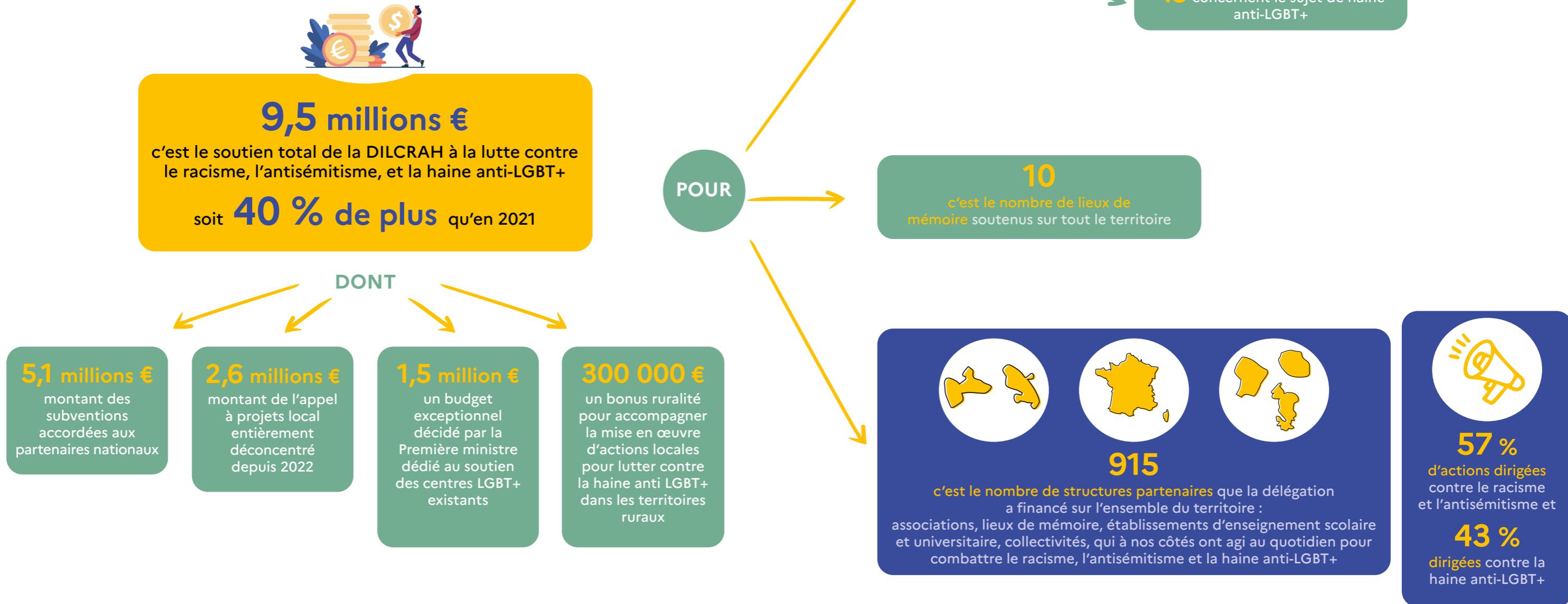
QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LE CLIMAT NATIONAL ?

Les données statistiques le démontrent, les mentalités évoluent vers plus de fraternité : 10 ans après la loi ouvrant le mariage (et l'adoption) aux couples de personnes de même sexe, 85 % de la population française considère l'homosexualité comme une manière comme une autre de vivre sa sexualité. L'indice de tolérance, présenté par la CNCNDH dans son rapport annuel sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, progresse et atteint 64 points sur 100 en 2022. Pour autant, les postures se crispent et les manifestations de haine deviennent plus violentes : celles et ceux qui ne parlaient pas osent l'insulter, celles et ceux qui insultaient en viennent aux mains. En 2022, si le nombre global d'infractions racistes, xénophobes et antireligieuses relevées par les forces de sécurité intérieures stagne par rapport à 2021, le nombre de crimes et délits augmente de 5 %. Il en va de même pour les atteintes anti-LGBT+ avec une augmentation de 13 % du nombre de crimes et délits.

QUELLES SONT LES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2023 ?

2023 sera une année de renouvellement, avec deux nouveaux plans nationaux : de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine et de lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBT+. La DILCRAH se verra donc confier, pour la première fois, la lutte contre les discriminations fondées sur le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+. Dans un tel contexte, nous aurons sans doute à repenser nos moyens d'action, avec la refonte de notre site Internet, mais également une réorganisation de l'équipe, afin de mieux répondre aux nouvelles priorités fixées dans ces plans.

Les chiffres clés de l'année 2022



Les chiffres clés de l'année 2022



50

le nombre de formations que la DILCRAH a dispensé. Formation initiale auprès des écoles de police et de gendarmerie mais également formation continue auprès d'enquêtrices et enquêteurs spécialisés, de magistrates et magistrats, d'enseignantes et enseignants, d'éditrices et éditeurs de manuels scolaires ou encore d'agents des services pénitentiaires et des directions interrégionales des routes.

4 500 personnes auront pu ainsi bénéficier de ces interventions

4

c'est le nombre d'universités soutenues sur le territoire



10

c'est le nombre d'ateliers organisés dans le cadre des travaux d'élaboration du plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine lancés par la ministre Isabelle Rome en septembre 2022



6

doctorantes soutenues financièrement par la DILCRAH travaillant sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les LGBT-phobies, dans des disciplines allant du droit à la sociologie, en passant par l'histoire et les sciences politiques



37

c'est le nombre de comités opérationnels de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ (CORAH) qui se sont réunis dans de nombreux départements, en présence le plus souvent possible de membres de la DILCRAH



10

c'est l'âge de la DILCRAH qui a fêté ses dix ans en décembre 2022



4

nouvelles conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) signées



10

collectivités ont adopté des plans territoriaux de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+

202

c'est le nombre de référents dans les préfectures de départements

Les événements marquants de l'année en images

Décembre 22

Du 5 au 9 décembre, la DILCRAH a fêté ses 10 ans, une décennie d'investissements et d'actions contre le racisme, l'antisémitisme et la haine envers les personnes LGBT+. À cette occasion, la délégation a voulu

mettre à l'honneur son partenariat avec les associations et les sites mémoriels avec qui elle travaille quotidiennement pour accomplir ses missions, à travers 10 actions menées pendant cette semaine à travers tout le territoire.



9 décembre : Participation à une matinée organisée par Le Montpellier Hérault Rugby et l'association Ovalé citoyen consacrée à la lutte contre les discriminations et plus particulièrement à une sensibilisation à la lutte contre l'homophobie dans le sport, au GGL Stadium.

À l'occasion de sa 6^e réunion plénière qui se tenait le **1^{er} décembre** à Strasbourg, le comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion au Conseil de l'Europe (CDADI) a élu Sophie Élizéon, à sa présidence avec près de 75 % des voix exprimées par les 46 états membres du comité. Ses fonctions ont pris effet au 1^{er} janvier 2023 pour une année de présidence. Cette élection s'inscrit dans la continuité de la coopération entre la DILCRAH et le Conseil de l'Europe dans la lutte contre toutes les discriminations.



Novembre 22

2 novembre : Rencontre à Prague avec des représentants de plus de vingt-cinq gouvernements et organisations internationales lors du **Forum des envoyés spéciaux et coordonnateurs de la lutte contre l'antisémitisme** (SECCA) organisé par le World Jewish Congress en coopération avec la présidence tchèque de l'Union européenne et la Commission européenne.



Accéder à l'intervention en vidéo



Les 15 et 16 novembre : La France a été auditionnée par le Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale (Comité CERD). Sophie Élizéon a conduit la délégation comprenant une dizaine de représentants de ministères qui a ainsi pu répondre aux principales recommandations et questions des experts du Comité. Composé de 18 experts indépendants, ce comité onusien est chargé de surveiller l'application de la Convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale par ses États membres, que la France a ratifiée en 1971.

Octobre 22



Une large concertation s'est engagée tout au long du mois de septembre et octobre autour de l'élaboration du plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine, présenté en janvier 2023 par la Première ministre. Un grand merci à tous les acteurs mobilisés : 35 associations et lieux de mémoire, les autorités publiques indépendantes et 15 ministères.



Accéder au plan

Les opinions et les recommandations ont contribué à la production d'un rapport final conduit par Flora Bolter et présenté en mars 2023.

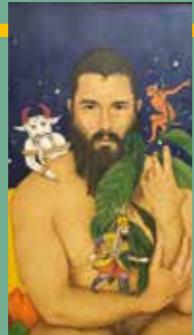


Le même jour, la DILCRAH en partenariat, avec la DINUM* et la DITP*, a lancé une initiative inédite « Civisme et jeu vidéo : réinventons les codes ». Acteurs publics et privés du monde du jeu vidéo et du numérique, associations de lutte contre la haine en ligne, joueuses, joueurs, étudiantes et étudiants se sont mobilisés pendant plusieurs mois autour d'une série d'ateliers pour co-construire un code de conduite ainsi qu'une campagne de sensibilisation à destination des joueurs, présentée en mars 2023.

*DINUM : Direction interministérielle du numérique
DITP : Direction interministérielle de la transformation publique



sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre et les caractéristiques sexuées en France ».



Septembre 22

26 septembre : Inauguration de l'exposition « Habibi, les révoltes de l'amour » qui présente des œuvres récentes autour des identités LGBT+, à l'Institut du monde arabe et créées par des artistes LGBT+ originaires du monde arabe. Tout au long de l'exposition, des lycéens ont été accueillis et des actions hors les murs à travers la France ont été organisées.



Août 22

4 août, à l'occasion du 40^e anniversaire de la loi d'amnistie du 4 août 1982 ayant abrogé tout caractère délictuel à l'homosexualité, la Première ministre a annoncé de nouvelles mesures pour renforcer l'accompagnement et l'accès aux droits des personnes LGBT+. Parmi celles-ci figure la création d'un fonds doté de 3 millions d'euros pour renforcer le budget des centres LGBT+ existants et soutenir l'ouverture de nouveaux centres LGBT+ en France.



Juin 22

12 juin, 24^e édition de la Marche des fiertés LGBT+ à Bordeaux organisé par l'association Le Girofard.



Juillet 22

Isabelle Rome, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, Mario Stasi, président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) et Sophie Élizéon, déléguée interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+, ont signé **le 12 juillet** une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) pour la période 2022-2024. **Le 19 juillet**, une première CPO a elle été signée avec l'association SOS Racisme et son président Dominique Sopo.



Mai 22

17 mai, pour la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, la DILCRAH était présente lors de la cérémonie annuelle organisée par Les Oublié-e-s de la Mémoire.



Janvier 22

7 janvier, la DILCRAH a lancé en partenariat avec l'École des officiers de la gendarmerie nationale, le programme de formations initiale et continue des officiers de gendarmerie pour l'année 2022.



Mars 22

31 mars Sophie Élizéon a clos à l'École nationale de la magistrature (ENM), une formation déconcentrée sur le traitement judiciaire du discours et des actes de haine destinée à des policiers, gendarmes et magistrats aux côtés de Nathalie Roret, Directrice de l'ENM.



Février 22

14 février, la DILCRAH a participé à la réunion du comité opérationnel de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ (CORAH) présidé par la Préfète de l'Ariège et en présence du Procureur du tribunal judiciaire de Foix. Chaque département organise un CORAH au moins une fois par an.



11 février : remise du Prix Ilan Halimi depuis l'Hôtel de Matignon par le Premier ministre Jean Castex. Créé par la DILCRAH, le Prix Ilan Halimi récompense le travail collectif de jeunes de moins de 25 ans, ayant réalisé une action visant à lutter contre le racisme ou l'antisémitisme. Trois projets innovants et porteurs d'espoir ont ainsi été mis à l'honneur.



La DILCRAH agit pour plus de fraternité

Qu'est-ce qu'une délégation interministérielle ? La réponse n'est pas si évidente. Ce n'est pas une direction d'administration centrale classique, ni un service ministériel ni une entité indépendante. La DILCRAH peut être présentée autour de 3 missions clés autour d'une seule ambition : agir pour plus de fraternité !

Depuis sa création il y a maintenant 10 ans, la DILCRAH est chargée de concevoir, de coordonner et d'animer la politique de l'État en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+. La délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme a été créée en février 2012 et son champ d'intervention s'est élargi à la lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ en 2016, à la suite de la recommandation d'institutions européennes.

Placée sous la tutelle de la Première ministre, la DILCRAH est conduite par la Préfète Sophie Élizéon depuis mars 2021. Elle exerce un rôle de conseil et d'animation auprès des ministères et a vocation à être l'interlocutrice privilégiée des acteurs institutionnels et associatifs de défense des droits de l'Homme, et de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+.

1

Sa mission première est donc de conseiller le Gouvernement pour lui permettre d'élaborer des politiques de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+, un engagement qui passe par des plans d'action dont le Plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine présenté le 30 janvier 2023 par la Première ministre, avec Isabelle Rome, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, et de dix autres membres du Gouvernement.

Ce plan a été élaboré en concertation avec des associations, lieux de mémoire, ministères et autorités indépendantes. L'intérêt de ces plans est d'engager l'ensemble des ministères, permettant de conduire des actions en matière d'éducation, de police et de justice mais aussi de culture, de numérique, de sport, de santé, d'enseignement supérieur et de recherche et dans tous les territoires : politique de la ville, outremer et ruralité.

2

Sa deuxième mission est d'incarner les plans au plus près des territoires et des publics cibles. Cela passe par le soutien aux acteurs de terrain et aux actions concrètes portées à la fois par des lieux de mémoire, des établissements publics, des écoles et universités et des acteurs associatifs. Les moyens financiers alloués à la DILCRAH permettent d'incarner et de rendre opérante la politique publique dans les territoires. En 2022, le soutien total de la DILCRAH aux acteurs de terrain s'élevait à 9,5 millions d'euros, soit 40 % de plus qu'en 2021.

Cela passe également par l'élaboration et l'animation d'actions de formation initiale et continue en direction des policiers, gendarmes, magistrats et d'enseignants.

3

Le public ciblé par la formation s'élargit progressivement à d'autres agents publics ou chargé d'une mission de service public. Par ailleurs, quand des actes délictueux sont relevés, la DILCRAH, comme tout agent public, à l'obligation de saisir la procureur de la République au titre de l'article 40 du Code de procédure pénale, pour dénoncer des propos à caractère raciste, antisémite, xenophobe, anti-LGBT, d'appel au meurtre et d'incitation à la haine.

Enfin, sa troisième mission est de porter la voix de la France dans des groupes de travail placés auprès d'institutions européennes, notamment le Conseil de l'Europe. Ce qui permet à la fois de travailler à l'écriture d'un certain nombre de recommandations et de s'assurer qu'elles s'appliquent sur le territoire français. Puisque la DILCRAH n'a pas son équivalent dans les autres pays européens, sa participation aux travaux des institutions européennes est très attendue.

Une déclinaison territoriale

Dans chaque département, la DILCRAH a un binôme/référent en préfecture chargé d'y assurer la bonne déclinaison des actions à l'échelle départementale et d'animer le comité opérationnel de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ (CORAH).

Co-présidé par les préfets de département et les procureurs de la République, les CORAH se réunissent à minima une fois par an, en présence le plus souvent d'un membre de la DILCRAH. Ils sont un lieu privilégié de dialogue entre l'État, ses différents services et les acteurs de terrain, pour décliner et adapter localement les plans nationaux.

Composition de l'équipe



Sophie ÉLIZÉON

Prefète
Déléguée interministérielle



Mathias DREYFUSS

Délégué adjoint Conseiller
pour l'Éducation, la Culture,
l'Enseignement Supérieur
et la Recherche



Élise FAJGELES

Secrétaire générale



Laurence VILLETTÉ-RICHARD

Conseillère Justice
et Relations internationales
territoriales



Yohann ROSZEWITCH
Conseiller Lutte contre
la haine et les discriminations
anti-LGBT+ - Responsable du
pôle LGBT+



Léovanie DAS
Chargée de mission Lutte
contre la haine anti-LGBT+



Sonia YEMBOU
Conseillère communication
et relations presse
Responsable du pôle communication



Shani BENOUALID
Conseillère pour le
numérique et responsable
des stratégies digitales



Jérôme MATEOS
Chargé de mission
Évaluations et Politiques
territoriales



Stéphane BRETOU
Chargé de mission
Subventions/Sport



Sandra DUVAL
Assistante de la déléguée
interministérielle et
du délégué adjoint



L'ÉTAT, LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET LA SOCIÉTÉ CIVILE MOBILISÉS POUR LA FRATERNITÉ

Les partenariats de la DILCRAH sont organisés autour de trois grands dispositifs : les appels à projets (local et national), les conventions pluriannuelles d'objectifs et les plans territoriaux.

Un soutien aux acteurs de terrain exceptionnel, jamais égalé

La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ constitue une priorité du Gouvernement. Les politiques de l'État en la matière sont coordonnées par la DILCRAH, dont les crédits ont augmenté de 2,5 millions d'euros en 2022 soit 40 % de plus qu'en 2021. Cette progression a permis aux associations et aux structures partenaires de porter davantage de projets de sensibilisation, d'accompagnement des victimes, d'éducation, mais aussi de formation des professionnels, de lutte contre la haine en ligne ou de promotion de la fraternité.

915 associations, lieux de mémoire, établissements d'enseignement scolaire ou universitaire et collectivités, qui agissent aux côtés de la DILCRAH pour combattre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+, ont pu bénéficier de ce soutien financier jamais égalé. Parmi les projets financés, 57 % d'actions étaient dirigées contre le racisme et l'antisémitisme, et 43 % dirigées contre la haine anti-LGBT+.

Cette augmentation traduit l'engagement du Gouvernement dans les politiques publiques portées par la DILCRAH à travers la mobilisation cette année du bonus ruralité de 300 000 euros à destination des actions de défense des droits des personnes LGBT+ dans les territoires ruraux et l'annonce de la Première ministre, le 4 août 2022, d'une enveloppe exceptionnelle de soutien aux centres LGBT+ avec 1,5 million d'euros dédiés aux centres existants.

Ces moyens accrus ont permis de mobiliser de nouveaux partenaires et d'engager la signature de nouvelles conventions pluriannuelles d'objectifs. Un effort qui sera poursuivi en 2023.

Les partenariats nationaux répondent aux objectifs de politique publique définis dans les deux plans nationaux animés par la DILCRAH, le plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine et le plan national d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+. Ils se construisent autour d'actions variées dans les champs mémoriel, éducatif, culturel, sportif, numérique, des actions de sensibilisation, d'accompagnement des victimes, de formation professionnelle (notamment vers les forces de l'ordre et les magistrats), l'organisation de festivals, concours, colloques, expositions, la création de ressources pédagogiques ou de contenus numériques.

La DILCRAH a soutenu en 2022 la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ à hauteur de 9,5 millions d'euros

Parmi ses partenaires nationaux, la DILCRAH compte de grandes associations dont l'action contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ est reconnue depuis de longues années (La LICRA*, SOS Racisme, SOS homophobie, FLAG !, LDH*, LDE*, MRAP*, Centre LGBT+ de Paris), des lieux de mémoire (mémorial de la Shoah, camp de Rivesaltes, musée de la Résistance nationale, Maison Izieu, Camp des Milles), des lieux de culture (MAHJ*, IMA*, MNHI*, maison Zola-musée Dreyfus), des associations spécialisées contre la haine et le complotisme en ligne ou qui développent des applications spécifiques d'aide aux victimes w(E-enfance, Respect Zone, Génération numérique, Observatoire du conspirationisme), des associations qui luttent contre la haine dans le milieu du sport (UNSS*, Sport et citoyenneté, Sportitude).

*LICRA : Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme
LDH : Ligue des droits de l'Homme
LDE : Ligue de l'enseignement
MAHJ : Musée d'art et d'histoire du Judaïsme
MRAP : Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples
IMA : Institut du monde arabe
MNHI : Musée national de l'histoire de l'immigration
UNSS : Union nationale du sport scolaire

ZOOM SUR

La FNAIM et SOS Racisme signent une convention de partenariat pour renforcer la prévention contre les discriminations à l'accès au logement



La FNAIM, première organisation à se prêter à une auto-évaluation de la lutte contre les discriminations.

www.antidiscriminations.fr

Le 6 décembre 2022, la Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM) a signé avec SOS Racisme une convention de partenariat en présence d'Isabelle Rome, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, et d'Olivier Klein, ministre délégué chargé de la Ville et du Logement.

Ce partenariat inédit, et qui fait l'objet d'un suivi par la DILCRAH, a pour objectif de rendre plus efficaces les actions de prévention et de lutte contre les pratiques discriminatoires menées par la FNAIM auprès de ses adhérents afin d'aboutir à une amélioration concrète des comportements au quotidien.



Génération numérique, avec le soutien de la DILCRAH, déploie depuis 2018 le programme « Chasseur d'Infox » qui vise à aiguiller l'esprit critique des enfants (9-13 ans) afin de lutter contre la haine, le racisme, l'antisémitisme : lors de l'année 2022, plus de 17 000 élèves ont bénéficié de séances d'éducation. Le complotisme a pénétré toutes les catégories socio-professionnelles (CSP) et tous les âges : il y a 20 ans, aucun mineur n'était la cible de théories séparatistes, sectaires ou complotistes. Désormais, plus d'un jeune sur deux pense qu'il est possible que les Chemtrails (traînées de condensation laissées par les avions) soient en réalité des produits toxiques/chimiques déversés sur la population pour qu'une « élite » puisse en prendre le contrôle. La défiance envers les institutions politiques, sanitaires ou médiatiques frappe aussi le public mineur qui a tendance à s'informer majoritairement sur les réseaux sociaux et, par conséquent, est enfermé, sans le savoir, dans ses bulles de communauté et n'est pas confronté à des avis différents voire contradictoires, indispensables pour se construire sa propre opinion. L'esprit critique est le seul rempart individuel contre toute forme de manipulation. Nos valeurs républicaines et notre modèle de société sont viollement et parfois insidieusement attaqués et seule l'éducation permettra aux membres de la communauté nationale de se réunir sous la bannière républicaine et ne pas subir ces attaques qui nous ciblent tous.

Génération numérique
Cyril di Palma, Délégué général
<https://asso-generationnumerique.fr>



portraits filmés intitulée « Aux noms de ma France », parcours républicain de récits inspirants qui valorise les figures d'identification positive du quotidien. Promouvoir la singularité des diversités dans une communauté de destin, permet de prendre conscience des enjeux des représentations et de construire un dialogue basé sur le respect mutuel au service du bien vivre et être ensemble, au-delà de nos différences.

Association Remembeur
<https://remembeur.com>



Les violences conjugales sont traitées aujourd'hui en France uniquement sous le prisme de couples hétéronormatifs et l'ensemble des dispositifs sont pensés vis-à-vis de ce public. Ceci revient complètement à occulter la diversité des couples et en particulier les couples LGBT+. FLAG ! dans son accompagnement des victimes LGBT+ a été confronté à plusieurs reprises à ces difficultés. Il devenait donc important de pouvoir étudier plus particulièrement ces violences conjugales au sein de ces couples.

FLAG ! a obtenu le soutien de la DILCRAH sur une durée de 3 ans pour le financement d'une thèse de doctorat dans le cadre du dispositif des Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) dont le titre est "Intimes violences : agresseurs, victimes et souffrances entre partenaires gays." Bien que la thèse ne porte que sur les couples gays, dans le cadre de son travail au sein de FLAG !, le doctorant travaille sur l'ensemble des formes de couples. D'autres projets sont à l'étude dans le cadre d'une CPO à partir de 2023.

Association FLAG ! - Johan CAVIROT, Président
www.flagasso.com



Depuis 2017, Sophie Nahum a lancé le projet plurimedia Les Derniers. L'idée simple était de créer du lien entre les derniers témoins de la Shoah et les nouvelles générations. Pour se faire, elle a d'abord décidé de produire une webserie gratuite et en libre accès. Dans chaque épisode, elle va rendre visite à un des derniers survivants, autour d'un gâteau au fromage, il lui raconte son enfance, la guerre mais aussi l'après et sa vision du présent. Aujourd'hui la série compte près de 100 épisodes. Face à la disparition des Derniers, les rencontres entre ces témoins et les élèves se font de plus en plus rares, la demande de nouveaux outils est croissante pour transmettre aux nouvelles générations. Les professeurs se servent très largement des vidéos en ligne, vues des millions de fois sur les réseaux sociaux. Avec le soutien de la DILCRAH, nous avons pu, via notre association en 2022, développer nos interventions auprès du public dans les lycées, mairies et en direct sur le Web. Nous comptions, dans les années à venir démultiplier le nombre de ces rencontres et accroître encore notre présence en ligne.

Les derniers
<https://www.lesderniers.org/>



L'objectif de notre association est de combattre le racisme et l'antisémitisme. Nous pensons que l'éducation passe par les femmes, la transmission des grands-mères, mères, filles, sœurs, qui permettent de faire passer différemment les messages dans les familles. Connaître le passé permet de mieux construire le présent et le futur. Une de nos actions phares est un voyage annuel de mémoire à Auschwitz-Birkenau. Cette année, nous avons pu réunir et accompagner 180 femmes de toutes générations, cultures, histoires et milieux sociaux confondus qui, avec ce voyage, prennent conscience du système génocidaire mis en place par les nazis. Ce voyage est précédé d'une réunion préparatoire au Mémorial de la SHOAH : des historiens qualifiés font des rappels sur cette période si tragique que pourtant beaucoup ne connaissent pas. Nous écoutons les récits bouleversants d'anciens rescapés détenus dans ces camps.

« Ne jamais oublier » est le mot d'ordre de cette mobilisation.

Une réunion de retour nous permet de réaliser l'impact de ce voyage sur les participantes notamment grâce aux échanges et aux témoignages de certaines femmes présentes. Ainsi ce voyage et les actions qui l'entourent permettent aux participantes sensibilisées de lutter au quotidien pour que la haine ne l'emporte pas.

Langage de femmes
www.langagedefemmes.com

“

Nous bénéficions du précieux soutien de la Délégation depuis 2021. Les subventions accordées nous ont permis de renforcer le maillage territorial de notre campagne d'impact « À NOTRE TOUR ! » contre le racisme et l'antisémitisme. Grâce à la DILCRAH, nous avons développé des dispositifs qui s'adaptent et parlent aux jeunes, à l'instar de ce que nous avons fait à Sarcelles en juin 2022. Après la diffusion du documentaire éponyme traitant des problématiques liées au racisme, un débat a été mené avec les bénéficiaires. Par la suite, un atelier de réalisation a été mis en place pour leur permettre, à leur tour, de s'emparer du sujet et de réaliser leur propre court-métrage dans le cadre d'un concours de réalisation en partenariat avec la mairie de Sarcelles.

L'équipe de l'association Nano
www.anotretour.fr

“



L'association LGBT+ de Reims existe depuis 27 ans. Depuis de très nombreuses années, la DILCRAH est un soutien précieux pour nos actions notamment de visibilité. En effet, nous portons le premier festival LGBT+ de France dont la programmation artistique est éclectique et ce depuis 22 ans. Second événement majeur de notre calendrier est la semaine de l'IDAHO. Cette semaine est fondamentale pour nos actions de visibilité militante puisque nous commémorons la mémoire de François Chenu (2002) et de Paula Migeon (2021) tous deux assassinés sur Reims, en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. Cette semaine est donc l'occasion de rappeler les combats pour avancer vers une égalité des droits. Pour cela, nous proposons des temps de rencontre avec des auteurs, des ciné-débats, des expositions.

L'occasion de remplir notre devoir de mémoire mais aussi de faire la synthèse du chemin parcouru et de celui qui reste à faire. Pour que ce moment reste un moment qui rassemble largement et permet l'inclusion de la question LGBT+ dans la société, depuis 2 ans nous organisons à cette occasion la marche des fiertés de Reims.

L'association ExAequo
Samuel TARCY, Président de l'association
<https://exaequo.reims.fr>

“

En 2022, aux côtés de la DILCRAH et de nombreux autres acteurs engagés dans la lutte contre la haine et les discriminations, Point de Contact a participé aux travaux de rédaction du nouveau Plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine 2023-2026.



Point de Contact se félicite d'être directement citée dans l'objectif stratégique 5.4 de ce plan « Mieux lutter contre la haine en ligne », qui évoque la création d'un « guichet unique » en amont et en appui des transmissions à Pharos, le portail de signalement des contenus illicites sur Internet, pouvant être confié à l'association Point de contact.

Point de Contact
www.pointdecontact.net

“

Avec l'appui de la DILCRAH notamment, Point de Contact a donc développé une plateforme de signalement dédiée aux professionnels (associations, ONGs) engagés dans la lutte contre la haine et les discriminations, pour mettre à disposition son expertise juridique et technique, de manière collaborative et innovante, et travailler ensemble à l'apaisement de l'espace numérique.

L'effectivité du retrait et de la judiciarisation des contenus transmis, grâce à la cohérence et la fluidité de cette chaîne de signalement, permettra ainsi une meilleure prise en charge des signalements des victimes et une meilleure quantification du phénomène pour mieux agir.

Les CORAH : la déclinaison de nos actions dans les territoires

L'installation d'un CORAH dans chaque département traduit la volonté du Gouvernement de porter la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ au plus près des territoires et des publics cibles pour ces politiques publiques. Les CORAH ont pour mission de :

- ➔ Veiller à l'application des plans nationaux en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ ;
- ➔ Définir les actions de prévention qui en découlent ;
- ➔ Arrêter un plan d'action adapté aux caractéristiques du département ;
- ➔ Suivre la programmation de l'appel à projets local ;
- ➔ Dresser un bilan annuel des actions mises en œuvre.

Le CORAH est un lieu d'échange et de partage d'informations. En 2022 en France, 37 CORAH se sont réunis dans de nombreux départements en présence le plus souvent possible de membres de la DILCRAH.

Un appel à projets local déconcentré

Depuis 2021, la DILCRAH a lancé un appel à projets local piloté par les préfectures qui soutient et encourage les initiatives de la société civile engagée dans la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ : associations de loi 1901 de terrain, établissements scolaires (collèges, lycées) et culturels.

Une mise en cohérence est recherchée avec les dispositifs partenariaux existants, notamment les contrats de ville, les contrats locaux de sécurité et de prévention de la délinquance, ainsi que les actions conduites par l'Éducation nationale en matière d'accès à la santé et à la citoyenneté, et les dispositifs d'accès au droit pilotés par l'autorité judiciaire.

ZOOM

Le 14 septembre 2022 s'est tenue la journée des référents préfectoraux DILCRAH « Mobilisés pour la fraternité ». Au programme : échange de bonnes pratiques de terrain, contre la haine anti-LGBT+ et accompagnement des victimes (avec les associations Le Refuge, SOS homophobie, Exaequo), présentation de déclinaison territoriale des mesures des plans nationaux (plan départemental de la préfecture des Yvelines, partenariat départemental de formation des policiers LICRA/département du Gard), et échanges avec les équipes de la DILCRAH.

Les collectivités territoriales mobilisées

La signature de plans territoriaux avec les collectivités territoriales a pour but de développer un maillage territorial en créant un réseau des villes et des territoires engagés dans la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+.

Chaque plan d'une durée de 3 ans doit comporter des mesures dans les domaines suivants :

- ➔ Mémoire et histoire,
- ➔ Éducation aux médias et la cyber vigilance,
- ➔ Formation des agents publics de la collectivité concernée,
- ➔ Sensibilisation des habitants,
- ➔ Aide aux victimes,
- ➔ Sport et culture.

La DILCRAH soutient financièrement la mise en œuvre de ces plans ambitieux. À ce jour, 8 villes et 2 régions ont adopté des plans territoriaux :

- ➔ Vitrolles, Communauté de communes des vallons du lyonnais, Toulouse, Sarcelles, Rillieux-la-Pape, Vaulx-en-Velin, Pau, Bordeaux, l'Occitanie et la Réunion.



ZOOM SUR

Le plan de la ville de Sarcelles

Le Plan de Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et les Discriminations (PLURADIS) de la ville de Sarcelles signé en 2019 et soutenu par la DILCRAH, a été reconduit en 2022, après trois années d'initiatives, d'actions, de projets portés par la ville et ses partenaires. La soirée de la fraternité qui s'est tenue, le 9 novembre et à laquelle a participé la DILCRAH, a officialisé le lancement de l'acte 2 du PLURADIS, en présence des partenaires, des associations locales et des habitants.



LES AGENTS PUBLICS FORMÉS POUR MIEUX PROTÉGER LES CITOYENS ET ACCOMPAGNER LES VICTIMES

1,2 million. C'est le nombre de personnes qui seraient victimes d'au moins une atteinte à caractère raciste alors que moins de 1 000 condamnations sont prononcées chaque année. 95 % c'est le pourcentage de victimes qui ne déposeraient pas plainte pour injures homophobes.
La formation des agents publics est alors essentielle à la fois pour mieux identifier et poursuivre les actes et les discours de haine et pour mieux accueillir et accompagner les victimes. Pour contribuer à faire reculer ces chiffres noir, la DILCRAH a noué des partenariats avec des lieux de mémoire, et propose des journées de formation continue aux agents volontaires.

La formation initiale obligatoire des forces de sécurité intérieures

La DILCRAH intervient dans la plupart des écoles de police et de gendarmerie pour outiller les policières, policiers et gendarmes à la bonne prise en compte de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+. Des interventions dédiées d'une durée de 2 heures dans le cadre d'intervention tripartites (La DILCRAH et les associations LICRA et FLAG ! pour une durée totale de 6 heures) sont désormais prévues par les écoles de police et de gendarmerie afin non seulement de former les « futurs référents accueil » des commissariats et des brigades mais également de sensibiliser l'ensemble des forces de l'ordre.

➔ **L'objectif réaffirmé** est de mieux former pour mieux accueillir les victimes, qualifier les plaintes, favoriser les investigations et augmenter le nombre de condamnations. L'année 2022 a permis à la DILCRAH d'unifier l'ensemble de ses interventions et celles de ses partenaires associatifs, afin de pérenniser ces sessions spécifiques pour l'ensemble des personnels des forces de sécurité intérieures.

Des conventions de partenariats :

- Une intervention est également programmée, chaque année, à l'École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) de Melun en partenariat avec l'association FLAG ! pour une durée totale désormais de 4h.
- Côté police, les conventions de partenariats signées en 2018, entre la Maison d'Izieu et l'École nationale supérieure de police de Saint-Cyr Mont d'Or (ENSP) d'une part, et entre le Mémorial de la Shoah et l'École des officiers de gendarmerie nationale de Melun d'autre part, ont été renouvelées en octobre 2021.

Cette convention a été étendue à l'École nationale de police de Chassieu ainsi qu'aux officiers et sous-officiers formés sur l'école de Cannes Ecluses depuis fin 2021.

La formation continue se développe

Pour mieux accompagner les victimes d'actes de haine et renforcer l'efficacité des enquêtes, la DILCRAH a poursuivi en 2022, ses interventions en formation continue, tant au sein du Centre national de formation à la police judiciaire (CNFPI) de la Gendarmerie nationale à destination des enquêteurs spécialisés, qu'auprès des personnels et commandants des 80 maisons de protection des familles créées en 2022.

De même, elle poursuit son partenariat au sein de la brigade numérique de la Gendarmerie nationale basée à Rennes. Enfin, un projet de rapprochement avec la référente nationale égalité & diversité au sein de la Direction générale de la Gendarmerie nationale, pour former les référents égalité-diversité locaux a été initié.

Une formation « lieux de mémoire »

- Dans le cadre d'un nouveau partenariat avec la **Direction centrale de la sécurité publique (DCSP)** mis en place depuis octobre 2022, des agents basés en Île-de-France, ont pu participer à deux journées de sensibilisation en partenariat avec deux musées parisiens, l'Institut du monde arabe et le Musée d'art et d'histoire du Judaïsme.
- Dans le cadre du dernier plan adopté fin 2021 par le CORAH 78, des actions de sensibilisation en lien avec un lieu de mémoire local (Maison Zola-Musée Dreyfus) sont désormais proposées aux forces de sécurité intérieures basées dans les Yvelines. De la même façon, la **Direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ 78)** s'est également saisie de ces formations.

Sur la période 2021-2022,
c'est près de 4 500 personnes
qui auront pu ainsi bénéficier
de ces interventions.

La sensibilisation des magistrats

1/ Dans le cadre du plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme 2018-2020, la DILCRAH a lancé, début 2022, un partenariat avec l'**École nationale de magistrature** qui prévoit des actions de sensibilisation en lien avec différents lieux de mémoire, tant en formation initiale à destination des auditeurs de justice sur le site de Bordeaux, qu'en formation continue déconcentrée.

2/ En parallèle, la DILCRAH a maintenu son action visant à faciliter la conclusion de convention entre différentes juridictions (comme Versailles) et le Mémorial de la Shoah afin que ces tribunaux puissent étoffer leurs offres de « **stage de citoyenneté** » à destination des justiciables (majeurs et mineurs, auteurs d'infractions à caractère raciste, antisémite ou xénophobe).

3/ Les **formations déconcentrées** lancées en 2018 dans des lieux de mémoire à destination des enquêteurs (police-gendarmerie) et magistrats spécialement formés, qui avaient dû s'interrompre compte tenu de la situation sanitaire en 2020, ont repris en 2022. L'avant-dernière s'est déroulée à Bordeaux au sein de l'École nationale de magistrature (ENM) et du Musée d'Aquitaine, notamment sur la thématique de l'esclavage.

Un partenariat inédit avec le ministère en charge de l'Écologie

La DILCRAH a également initié un nouveau partenariat avec le ministère en charge de l'Écologie. Sollicitée début 2022, la délégation a élaboré une action de sensibilisation à destination de la Direction des routes d'Île-de-France (DIRIF).

Enfin un partenariat est en cours de discussion avec l'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP) et la direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) d'Île-de-France.

“ TÉMOIGNAGE

FABRICE, policier qui a suivi une formation déconcentrée au maHj et à l'IMA

Le regard croisé et le discours à deux voix étaient enrichissants. Les points de convergence ou de divergence étaient abordés sans agressivité ni parti pris, dans un but logique de déconstruire certains clichés et permettre une réflexion grâce à un éclairage différent.

Les deux conférencières étaient à la fois captivantes par leur maîtrise et leur approche du sujet tout en restant ouvertes aux interrogations. Les lieux et l'histoire sont tellement riches que le point noir est l'obligation des horaires devant sacrifier certains endroits pour aller à l'essentiel, notamment sur la visite des lieux.

Un troisième temps, axé sur les tensions actuelles d'un côté et l'aspect plus proche de notre métier (cibler les infractions, les comportements...) pourrait être une plus value. En conclusion, il s'agit d'un magnifique endroit qui mérite d'être visité et une action qui mérite d'être étendue à un public plus large.



Intervention de Sophie Élizéon à l'École des officiers de gendarmerie nationale à Melun, le 16 février 2022.

ZOOM SUR La lutte contre la haine en ligne

La DILCRAH agit aussi contre la haine en ligne et sur les réseaux sociaux à la fois à travers la veille active et le signalement des contenus illicites et en soutenant des associations chargées de lutter contre la haine en ligne. La délégation a également noué des liens avec les acteurs du numérique et les plateformes pour développer des outils adaptés. 2022 fut l'année du lancement de l'initiative « Civisme et jeu vidéo : réinventons les codes ». Acteurs publics et privés du monde du jeu vidéo et du numérique, associations de lutte contre la haine en ligne, joueurs et étudiants se sont mobilisés pendant plusieurs mois autour d'une série d'ateliers pour co-construire un code de conduite ainsi qu'une campagne de sensibilisation à destination des joueurs, qui sera présentée en mars 2023.

Chacun d'entre nous peut lutter contre la propagation de la haine sur les réseaux sociaux en le signalant directement sur PHAROS*.

Ensemble, ne laissons rien passer !



Accéder à
PHAROS

* Le portail officiel du ministère de l'Intérieur pour signaler des contenus illicites sur internet.



L'ÉDUCATION, LA CULTURE ET LA RECHERCHE, MAILLONS INDISPENSABLES À LA LUTTE CONTRE LA HAINE

Parce que la haine est un obscurantisme, le combat contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ est d'abord celui de l'intelligence, du savoir et de la culture. Un combat dans lequel l'école, les établissements d'enseignement supérieur et de la recherche, les lieux de mémoire et d'histoire sont en première ligne et doivent être épaulés.



[Voir la vidéo](#)



Un partenariat fort et indispensable avec l'Éducation nationale

1/ En mars 2022, la DILCRAH a participé à la construction et à la co-animation du séminaire à destination des personnels encadrants des équipes Valeurs de la République de l'Éducation nationale sous l'égide du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et en relation avec la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et le Conseil des sages de la laïcité.

Ce séminaire a permis de présenter un bilan quantitatif et qualitatif de l'action des équipes Valeurs de la République, déployées au sein des carrières régaliens mis en place à la rentrée scolaire 2021. Le séminaire a permis aussi de tracer les grandes lignes du Plan national de formation (PNF) « Lutter contre le racisme et l'antisémitisme » qui s'est tenu les 6 et 7 juin 2022 au Musée national de l'histoire de l'immigration et au Mémorial de la Shoah. Ce PNF s'est adressé aux référents académiques Valeurs de la République et a été co-construit par la DILCRAH, la DGESCO et les Inspections générales d'histoire et de vie scolaire. Il a permis d'entendre de nombreux experts et universitaires spécialistes de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

2/ En parallèle, la DILCRAH est intervenue directement dans le cadre de la formation initiale des futurs enseignants du premier et second degré à Amiens (février 2022) et à Clermont-Ferrand (septembre 2022). Ces formations ont porté sur des enjeux de définition, de rappel de la législation française et européenne en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+, ainsi que sur des « cas d'école ». Elles se sont accompagnées de la présentation des outils et des ressources mis à disposition des équipes Valeurs de la République pour combattre les préjugés racistes, antisémites et LGBT-phobes.

3/ La Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme qui s'est tenue du 17 au 21 mars 2022 a permis de valoriser l'action des structures financées par la DILCRAH pour mener des actions pédagogiques contribuant à la déconstruction des préjugés racistes et antisémites. Parmi les actions-phares de la Semaine, on y trouve : la master-class du saxophoniste Jacques Schwartz-Bart au musée d'art et d'histoire du judaïsme, les actions pédagogiques de l'association Remembeur ou encore la projection du documentaire « Histoire de l'antisémitisme » de Jonathan Hayoun et Judith Cohen-Solal à l'université Paris-8 Saint-Denis.



4^e édition du Prix Ilan Halimi



Le Prix Ilan Halimi, créé en 2018, met à l'honneur l'engagement de la jeunesse contre l'ignorance et les stéréotypes. Le Prix Ilan Halimi porte le nom de ce jeune homme de 26 ans ciblé, kidnappé et torturé pendant 24 jours puis tué parce que juif, en 2006. C'est par l'éducation et la culture que nous luttons pour favoriser l'ouverture à l'autre et la solidarité. Le Prix Ilan Halimi récompense un travail collectif mobilisant au minimum 5 jeunes de moins de 25 ans sur une action visant à lutter contre les préjugés et les stéréotypes racistes ou antisémites.

La cérémonie de remise du Prix Ilan Halimi a eu lieu lundi 14 février 2022 à l'Hôtel de Matignon. Le Premier ministre Jean Castex a récompensé les jeunes lauréats : des jeunes du lycée professionnel de Gap, du collège Toulouse-Lautrec et de l'école de la deuxième chance de Seine Saint-Denis. Trois projets riches, différents et engagés, sélectionnés par un jury très investi : Émilie Frêche, sa présidente, Tania de Montaigne, la MGEN, le CNOUS (Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires) et Radio France. Les élèves du Lycée Sévigné de Gap ont reçu le Grand Prix de cette 4^e édition.

La DILCRAH a ensuite accompagné les équipes lauréates dans un parcours républicain et citoyen pendant deux jours : visite de l'Assemblée nationale, de la Maison de la Radio, rencontre avec la ministre Élisabeth Moreno, visite de l'exposition « Juifs d'Orient, une histoire pluri millénaire » à l'Institut du monde arabe. Ils se sont également rendus à Sainte-Geneviève-des-Bois où Ilan Halimi a été retrouvé, laissé pour mort le 13 février 2006, pour un moment de recueillement à sa mémoire et un temps d'échange avec le maire et les élus de la ville. Les jeunes de l'école de la 2^e chance ont fait le serment à Ilan Halimi de ne jamais l'oublier et de mener toujours le combat contre cette haine antisémite qui l'a tué.

Un nouveau partenariat fort avec l'UNESCO

Au niveau international, la DILCRAH a noué un partenariat avec la branche Éducation de l'UNESCO mandatée par la Commission européenne et l'OSCE-ODHIR pour déployer dans les États membres de l'Union européenne le programme « Prévenir l'antisémitisme par l'éducation ». La DILCRAH a été à son tour mandatée par l'UNESCO pour développer des cycles de formation sur cette thématique, principalement à destination du corps enseignant. Le programme commencera à se déployer à partir de 2023.

Le soutien à la Recherche universitaire

La Délégation poursuit son action de soutien de la recherche universitaire par l'octroi annuel d'une bourse doctorale de trois ans sur les thématiques portées par la DILCRAH. En 2022, la candidate retenue est Louise Ber teloot, pour une thèse portant sur « Gens de passage. Histoire des sociétés itinérantes en France et en Belgique, années 1920 et 1930 », sous la direction d'Anne-Christine Trémon et Ilse About (EHESS). Par ce choix, le jury composé de membres du Conseil scientifique de la DILCRAH a exprimé sa volonté de soutenir la recherche en histoire sur les populations romani de France et contribuer ainsi à la lutte contre l'antisiganisme.

Fin 2022, la DILCRAH soutenait financièrement six doctorantes travaillant sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les LGBT-phobies, dans des disciplines allant du droit à la sociologie en passant par l'histoire et les sciences politiques.

Le soutien aux lieux de mémoire et culturels

Les lieux de mémoire et d'histoire jouent un rôle déterminant, en contribuant à faire comprendre les mécanismes qui sous-tendent les crimes de masse et les génocides et à déconstruire les préjugés. La DILCRAH soutient activement le travail d'éducation et de prévention que ce réseau de musées, de mémoriaux et d'institutions culturelles mènent quotidiennement.

“ TÉMOIGNAGE DOCTORANTE ”



HO CAO MINH,
doctorante à l'Observatoire
sociologique du
changement de Sciences Po

Ma thèse vise à étudier les stéréotypes liés aux populations asiatiques comme une ressource et un frein potentiels dans les trajectoires des descendants d'immigrés asiatiques.

Cette recherche contribue à examiner les fondements et le contenu des stéréotypes liés aux Asiatiques : quelles représentations entourent ces populations immigrées et sur quoi s'appuient ces représentations ? L'objectif de mes travaux consiste à déterminer quels effets concrets portent ces stéréotypes sur les individus concernés : les stéréotypes n'ont-ils qu'un impact négatif, en termes de discrimination et de racisme à l'école et au travail, ou peuvent-ils avoir des conséquences positives sur les trajectoires des descendants d'immigrés asiatiques ?

Le cas des stéréotypes liés aux Asiatiques est particulier, puisqu'ils sont considérés comme étant positifs et s'avèrent souvent rattachés aux questions de performances scolaires et d'attitude professionnelle. « Studieux », « travailleurs », « discrets » et « dociles », les Asiatiques sont perçus comme une « minorité modèle ». L'enjeu de ma recherche est d'étudier les effets ambivalents, à l'école et au travail, que peuvent avoir ces stéréotypes à partir d'analyses statistiques, d'entretiens et d'expérimentations auprès d'enseignants.

“ TÉMOIGNAGE DOCTORANTE ”

AUDREY BOISGONTIER,
doctorante au Centre de recherche
et d'étude sur les droits fondamentaux,
Université Paris Nanterre

Mes recherches portent sur la définition juridique du sexe en droit à partir de la binarité. En effet, l'ordre juridique assigne et identifie les individus comme étant soit de sexe féminin, soit de sexe masculin : cela conduit à des tensions, notamment depuis le développement par les droits humains d'un droit à l'autodétermination, qui tend à intégrer le sexe comme partie intégrante du droit au respect à la vie privée et comme motif protégé de non-discrimination.

Grâce à une approche à la fois théorique et comparatiste, j'analyse comment la définition juridique du sexe est utilisée dans l'objectif de maintenir un ordre juridique fondé sur une différenciation entre les individus à partir de la binarité (avec toutes les inégalités que cela implique), et en quoi les difficultés à bouleverser la bicatégorisation montrent l'ancre du droit dans un système hétéronormé. Il s'agit également d'envisager un système de protection qui s'appliquerait sans discrimination aux personnes situées ou qui se situent en dehors de cette binarité, comme les personnes intersexuées et/ou non-binaires, en modifiant ou en supprimant la catégorie de sexe en droit.

TÉMOIGNAGES LIEUX DE MÉMOIRE

Le soutien de la DILCRAH à la Maison d'Izieu permet d'accompagner des élèves et des agents d'État détenteurs d'autorité. En 2022, environ 400 agents - élèves officiers à Cannes-Écluse, les élèves commissaires de l'ENSP-École Nationale Supérieure de Police et de L'IRA-Institut Régional d'Administration de Lyon - ont ainsi bénéficié d'un accompagnement par les équipes du musée-mémorial de la Maison d'Izieu. Outre la visite du site, des ateliers sont proposés sur les thématiques « Obéir, désobéir, résister » et « Comment devient-on tortionnaire ? ». Plus largement, il s'agit de faire réfléchir - à partir de cette réflexion historique - à la responsabilité du fonctionnaire face à l'exécution d'un ordre dans le cadre de l'exercice de ses fonctions et de distinguer ordre légitime et ordre légal.

Avec le Centre de formation de la police de Chassieu, les élèves gardiens de la paix découvrent le site et participent à l'atelier « Stéréotypes et préjugés ». Ils s'interrogent alors sur leurs propres stéréotypes mais aussi sur ceux dont ils sont victimes (dans les médias, auprès de la population...). Avec l'Épide (Établissement pour l'insertion dans l'emploi) de Lyon-Meyzieu, des jeunes de 17 à 25 ans, pris en charge par des éducateurs, visitent chaque mois le musée-mémorial dans le cadre d'un parcours éducatif et citoyen. Au total, ce sont plus de cent jeunes adultes qui sont accueillis chaque année. Enfin, le Prix Maison d'Izieu est un concours lancé en 2019 à destination des classes de CM1, CM2, 6^e, 5^e, 4^e, 3^e et des classes de l'enseignement professionnel : lycées professionnels/polyvalents/des métiers, EREA/LEA, CFA. Chaque classe participante a travaillé dans le but de réaliser une production audiovisuelle de 5 à 8 minutes qui permet aux élèves de réfléchir sur les conséquences des conflits dont des enfants furent victimes hier et le sont encore aujourd'hui. 17 projets audiovisuels ont été produits provenant de plusieurs établissements des académies d'Amiens, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Paris et Versailles.

La Maison d'Izieu
Dominique Vidaud, Directeur de la Maison d'Izieu



Le soutien de la DILCRAH aux actions éducatives et à la programmation culturelle du musée d'art et d'histoire du Judaïsme a été une nouvelle fois déterminant. En 2022, il a permis à un public toujours plus large de bénéficier de visites et d'ateliers autour des valeurs de citoyenneté et de respect d'autrui portées par le mahJ, ainsi qu'à des programmes interculturels conçus par le mahJ avec l'IMA. Plus de 1 700 élèves ont ainsi pu bénéficier d'un programme dédié pour découvrir l'histoire et les cultures juives à travers le prisme de la collection du musée et ont été sensibilisés aux préjugés antisémites, et plus largement aux questions de discriminations.

Durant la Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme, quatre classes de collégiens ont ainsi pu participer à une « classe de maître » du compositeur et saxophoniste de jazz Jacques Schwarz-Bart, fils des écrivains André et Simone Schwartz-Bart, qui échangé avec eux autour de son double héritage juif et créole, et de la façon dont ses identités plurielles nourrissent sa musique. Par ailleurs, près de 300 professionnels (enseignants, éducateurs, magistrats et policiers) ont participé à des formations de sensibilisation aux cultures juives et à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et les discriminations. Le soutien de la DILCRAH à l'organisation de deux colloques – « Archéologie du Judaïsme en Europe » et « Juifs du monde arabe : pourquoi sont-ils partis ? » –, au cycle « Sortir de la bulle. L'homosexualité dans le cinéma israélien », présentant des films inédits en France, a activement contribué à l'approfondissement de la connaissance et de la transmission de l'histoire et des cultures juives à travers une pluralité de voix et de formes. Plus de 2 600 personnes ont pu assister à plus d'une vingtaine de séances.

Le musée d'art et d'histoire du Judaïsme
Marion Bunau,
Secrétaire générale du musée
d'art et d'histoire du Judaïsme
<https://www.mahj.org/fr>



Visite de la Maison d'Izieu par des écoliers.
Chaque année, plus de 17 000 élèves sont ainsi accueillis.



Rencontre au mahJ entre des collégiens et le saxophoniste Jacques Schwartz-Bart en mars 2022.



LA DILCRAH PRÉSENTE SUR LE PLAN EUROPÉEN ET INTERNATIONAL

La DILCRAH porte la voix de la France dans les groupes de travail auprès des institutions européennes, Conseil de l'Europe et Union européenne, ce qui permet à la fois de travailler à l'écriture d'un certain nombre de recommandations et de s'assurer qu'elles s'appliquent sur le territoire français. Puisque la DILCRAH n'a pas son équivalent dans les autres pays européens, sa participation aux travaux des institutions européennes est très attendue.

L'audition de la France par le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale

Les 15 et 16 novembre 2022, la France a été auditionnée par le Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale (Comité CERD). Sophie Élizéon a conduit la délégation comprenant une dizaine de représentants de ministères qui a ainsi pu présenter l'action de la France en matière de lutte contre toutes les formes de discriminations raciales et répondre aux principales recommandations et questions des experts du Comité. Composé de 18 experts indépendants, ce comité onusien est chargé de surveiller l'application de la Convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale par ses États membres, que la France a ratifiée en 1971.



[Voir la vidéo](#)



5^e session du dialogue bilatéral franco-israélien sur l'antisémitisme

Lancée en 2015 et placée sous l'égide des ministères des Affaires étrangères français et israélien, cette instance de dialogue a pour vocation de permettre une réflexion commune sur les politiques de lutte contre le racisme et l'antisémitisme en France, en Europe et dans le monde, et d'évaluer leurs résultats grâce à des échanges continus d'informations, d'experts et de programmes d'actions.



2019, le CDADI oriente les travaux intergouvernementaux du Conseil de l'Europe en vue de promouvoir l'égalité pour toutes et tous et de construire des sociétés plus inclusives, offrant une protection adéquate contre la discrimination et la haine et respectant la diversité. Le CDADI est composé de représentants des États membres du Conseil de l'Europe, ainsi que de participants et d'observateurs.



Sophie Élizéon, élue présidente du CDADI

Le 1^{er} décembre 2022, à l'occasion de sa 6^e réunion plénière qui s'est tenu à Strasbourg, le CDADI a élu à sa présidence, Sophie Élizéon avec près de 75 % des voix exprimées par les 46 états membres du comité. Ses fonctions ont pris effet au 1^{er} janvier 2023 pour une année de présidence.



+ d'infos

Ouverte par la ministre Isabelle Rome, cette 5^e session s'est déroulée en France les 12 et 13 septembre 2022, avec une participation active de la DILCRAH avec notamment l'évocation de la lutte contre l'antisémitisme et les nouvelles formes d'antisémitisme contemporain.

Les actions au sein du Conseil de l'Europe

1/ La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)

La France soutient les travaux du Conseil de l'Europe en matière de lutte contre le racisme et l'intolérance, qui traite de ce sujet notamment dans le cadre des travaux de cette commission. Cette instance unique est chargée de



Lire le rapport

+ d'infos

contrôler l'action contre le racisme, la discrimination et l'intolérance en Europe. La DILCRAH a ainsi été entendue dans le cadre de la visite de l'ECRI en France, fin 2021 à la suite de laquelle, a été publié un rapport sur la situation de la France, courant 2022.

2/ Le Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI)

La DILCRAH participe au nom de la France aux travaux du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI). Créé par le Comité des ministres en



SOGI
SEXUAL ORIENTATION
GENDER IDENTITY

Ce groupe a été créé sur la base de la Recommandation CM/Rec(2010)5 du Comité des ministres du Conseil de l'Europe aux États membres sur les mesures de lutte contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

Les actions au sein de l'Union européenne

1/ Plan d'action européen contre le racisme pour la période 2020-2025

L'article 21 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne interdit toute discrimination. Dans la cadre de l'adoption par l'Union européenne, du dernier Plan d'actions européen contre le racisme pour la période 2020-2025, qui vise une prise en compte transversale des questions de lutte contre le racisme dans toutes les politiques de l'Union.

La DILCRAH est membre d'un groupe d'experts de haut niveau depuis de nombreuses années. Elle est par ailleurs membre de trois sous-groupes créés en 2020 visant à lutter contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ notamment à travers le partage de bonnes pratiques.



Lire le plan d'action pour inverser la tendance dans la lutte contre le racisme



Table-ronde sur les crimes de haine anti-LGBT+

La DILCRAH a organisé le 14 octobre 2022 une table ronde nationale sur le thème « Crimes de haine fondés sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre et les caractéristiques sexuées en France ».

Elle s'inscrivait dans le cadre du groupe de travail SOGI. L'objectif de cette table-ronde était d'identifier les normes et les pratiques internationales ainsi que la législation et les politiques publiques mises en œuvre au niveau national.

Les participants : autorités nationales, administrations centrales, associations de défense des droits des personnes LGBT+ en France, le Conseil de l'Europe, ainsi que d'autres organisations et experts internationaux, ont pu échanger sur les mesures, les politiques publiques et la législation actuellement en vigueur et celles qui seraient nécessaires pour mieux prévenir et combattre les crimes de haine ainsi que pour soutenir les victimes.

Les points de vue et les recommandations exprimées ont contribué à la production du rapport final dévoilé en mars 2023.

**La Délégation Interministérielle
à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme
et la Haine anti-LGBT**

55, rue Saint Dominique – 75007 Paris
01 42 75 62 44
dilcrah@pm.gouv.fr

**Inscrivez-vous à notre Lettre d'Infos sur
www.dilcrah.fr**

Suivez-nous sur les réseaux

